

Résumé de communication
Colloque du RT18 "Relations Professionnelles"
Aix-en-Provence : 28 et 29 Mai 2015

« Dynamiques professionnelles et difficultés de négociation : le cas du cirque en France »

Auteurs :

Emilie SALAMÉRO – Maître de Conférences – Univ. de Poitiers, CEREGE, EA 1722, F-86000 Poitiers, France – emilie.salamero@univ-poitiers.fr – Adresse postale : Faculté des Sciences du Sport – Bât. C6 – 8 allée Jean Monnet TSA 31113, 86073 POITIERS Cedex 9.

Sociologue, ses recherches s'intéressent à la politique culturelle du ministère de la Culture envers le cirque et ses effets sur le secteur, au processus de professionnalisation du métier d'artiste de cirque, ainsi qu'aux modèles de socialisation artistique proposés par les écoles professionnelles.

Samuel JULHE – Maître de Conférences - Univ. de Bordeaux, LACES, EA 4140, F-33000 Bordeaux, France – Tel. 06 76 23 88 51 – Mel. samuel.julhe@u-bordeaux.fr – Adresse postale : UF STAPS, Université de Bordeaux, Domaine universitaire, 12 av. Camille Jullian, 33607 PESSAC Cedex.

Sociologue, il mène des travaux sur les parcours professionnels et les stratégies économiques mises en œuvre dans les métiers touchant aux pratiques corporelles (animateurs sportifs, professeurs de danses, *etc.*)

Marina HONTA – Professeur des Universités - Univ. de Bordeaux, LACES, EA 4140, F-33000 Bordeaux, France – Tel. 05 56 84 52 34 – Mel. marina.honta@u-bordeaux.fr – Adresse postale : UF STAPS, Université de Bordeaux, Domaine universitaire, 12 av. Camille Jullian, 33607 PESSAC Cedex.

Sociologue, elle travaille principalement sur l'analyse des transformations des modes de conduite de l'action publique, plus particulièrement dans les secteurs du sport et du développement territorial.

Le cirque français a connu d'importantes transformations depuis une quarantaine d'années, en même temps que son renouveau esthétique et la mise en place d'une politique publique en sa faveur par le ministère de la Culture. Grâce à la mobilisation de données issues d'archives et d'entretiens portant sur les parcours professionnels des artistes de cirque (ANR n°13-JSH1-0010-01), l'examen des dynamiques professionnelles qui caractérisent ce groupe rend compte des difficultés, pour les professionnels du secteur, à participer et structurer les processus de négociation relatifs au travail et à l'emploi. Ce constat amène à interroger les conditions d'accès, qu'elles soient internes ou externes, à un tel processus pour les professionnels du cirque et plus largement sur l'autonomie de cette profession face à la puissance publique et les professions artistiques voisines.